N°4 - 14 avril 2022

Les Sommes de températures

Degrés-jours cumulés à partir du 1er février *(source : Météo-France)*

Secteur	Station météo	Altitude	2022	*2021 rappel*
Causse central	Lunegarde	383 m	**618**	*652*
Bouriane et Vallée de la Dordogne	Gourdon	260 m	**663**	*691*
Quercy Blanc	Le Montat	260 m	**666**	*688*
Figeacois et Limargue	Faycelles	342 m	**638**	*675*
Causse de Limogne	Villefranche de R. / Le Montat	290 m	**646**	*669*
Ségala ouest	Comiac	562 m	**542**	*585*
Ségala est	Aurillac	623 m	**495**	*520*

Causse – Bouriane – Vallées – Quercy Blanc – Figeacois

Fauches précoces, anticipez les chantiers

Le stade optimal permettant de concilier qualité et quantité pour les ensilages et enrubannages d'herbe est le début de l'épiaison des graminées, stade atteint dès 750 degrés-jours **pour les prairies les plus précoces à base de ray-grass**. En attendant trop, on gagne très peu en quantité, mais on perd beaucoup en qualité.

Prévisions de date d'atteinte des 750 degrés-jours :

- **Quercy Blanc :** Le 19 avril
- **Bouriane et Vallée de la Dordogne :** Le 22 avril
- **Causse de Limogne :** Le 20 avril
- **Causse central, Figeacois et Limargue :** Vers le 24 avril

Pâturage tournant, bientôt la fin du 1er cycle

La mise à l'herbe à 250 degrés-jours doit permettre de terminer le premier cycle de pâturage à 750 degrés-jours. **Les 750 degrés-jours seront atteints dès le 19 avril dans le sud du département.**

Ségala

Fin du déprimage

les 500 degrés-jours sont atteints ou le seront bientôt, **il faut arrêter le déprimage sur les prairies précoces destinées à la fauche en foin pour ne pas couper l'épi en cours de montaison.** Le déprimage est possible jusqu'à 700 degrés jours sur les prairies tardives.

Fabien Bouchet-Lannat - Chambre d'Agriculture du Lot - 05 65 23 22 22

La Chambre d'Agriculture du Lot est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

Pour recevoir ce bulletin par e-mail, écrivez à : herbe@lot.chambagri.fr

Retrouvez les Bulletins Herbe & Fourrages sur : www.lot.chambagri.fr

Entretien mécanique des prairies

Veux tu m'ébouser ?

En bovin, les restitutions directes par les déjections à la pâture sont très importantes mais elles sont en général mal réparties sur la parcelle. L'objectif de l'ébousage est de mieux répartir les éléments fertilisants restitués et d'accélérer la dégradation des bouses. Il peut être fait à l'automne mais aussi en cours de saison, idéalement, avant la pluie !

Action : Étaler les bouses dans la parcelle (ou ébousage). Cette action doit être effectuée sur une herbe rase en sortie de pâturage et avant une période pluvieuse pour «laver» l'herbe. Elle est plutôt préconisée en fin de saison de pâturage pour bénéficier des avantages tout en évitant ses inconvénients.

Outil : Herse équipée de lames horizontales ou rabots.

Avantage : Cela entraîne une forte diminution des touffes de refus et des zones de vides en période hivernale et concourt à mieux répartir les éléments minéraux.

Inconvénient : L'ébousage en cours de saison étend les zones souillées et peut diminuer l'appétence de l'herbe. L'action agressive du hersage (qui aurait tendance à détruire ou endommager une partie de la végétation) n'est pas toujours compensée par le gain de fertilité apportée par les fèces.

Comment éviter le problème ? Il n'est pas possible d'éviter la présence de bouses sur le pâturage mais on peut favoriser leur étalement en ayant une réflexion sur l'aménagement de la prairie (infrastructures, chemin d'accès, disposition des points d'eau ou d'affouragement).

Action	Matériels et main d'oeuvre	Tarifs	Débit de chantier	Prix en prestation (hors carburant)
Ebousage	Ebouseuse	2.5 €/ha à 5 €/ha	2.5 ha/h	22.5 €/ha à 26.5 €/ha
	Tracteur (hors carburant)	20 €/h à 35 €/h		
	Main d'oeuvre	25 €/h		

Source : Entretien mécanique des prairies - AFPF

BON DIAGNOSTIC CARBONE POUR TOUS LES AGRICULTEURS FINANCÉS À 90% PAR L'ADEME

Contact : Colette COPIN - Conseillère climat - 07 87 04 31 29 - c.copin@lot.chambagri.fr

Fabien Bouchet-Lannat - Chambre d'Agriculture du Lot - 05 65 23 22 22

La Chambre d'Agriculture du Lot est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

Pour recevoir ce bulletin par e-mail, écrivez à : herbe@lot.chambagri.fr

Retrouvez les Bulletins Herbe & Fourrages sur : www.lot.chambagri.fr